

Conseil de quartier Bellevue-Meudon sur Seine

Réunion de travail#1 du mercredi 26 janvier 2022

Présidence de séance : Fabian FOUILLET, conseiller municipal, Pierre GENTILHOMME, conseiller municipal.

Responsables administratifs : Isabelle BÉREND, directrice de la communication, Léa ALMEL, manager des commerces, Florentin SOLOIS, chef de projet démocratie participative

En introduction, Fabian FOUILLET et Pierre GENTILHOMME remercient l'ensemble des conseillers pour leur engagement au service de l'intérêt général du quartier.

DÉSIGNATION DU COORDINATEUR DU CONSEIL DE QUARTIER

Le rôle de coordinateur est présenté aux conseillers. Le coordinateur est un conseiller chargé de faire le lien entre l'administration et le reste du Conseil de quartier. Il prépare également en amont les réunions avec les élus référents et le service démocratie participative. De fait, le coordinateur doit être disponible, savoir fédérer et prioriser les sujets.

Deux conseillers se portent candidats :

- Valérie SAMUEL
- Caroline DESREUMAUX

Après que chaque candidat se soit présenté, un vote est proposé aux conseillers de quartier et Valérie SAMUEL est élue coordinatrice du Conseil de quartier.

ATELIER 1 : ORGANISATION DU TRAVAIL EN CONSEIL DE QUARTIER

L'atelier a vocation à baliser le travail du Conseil de quartier durant le mandat en précisant les modalités de travail : thématiques, type de réunion, outils de travail...

Les conseillers ont souhaité travailler en **ateliers**, jugés plus participatifs et facilitant la prise de parole. Certains conseillers souhaitent que les temps en plénière soient maintenus pour avoir une meilleure visibilité sur l'ensemble des sujets abordés en séance.

Le système de **diagnostic en marchant** (visite de terrains dans des lieux publics, équipements, copropriétés) a beaucoup plu aux conseillers. Ce type de format permettra aux conseillers de mieux appréhender les projets abordés en séance, a fortiori ceux qui en sont éloignés. Pour la plupart des conseillers, il est important de réaliser un diagnostic en marchant rapidement pour identifier les sujets à traiter dans le quartier.

Les conseillers n'ont pas identifiés en séance de thématiques de travail. Ils ont souhaité pouvoir proposer une liste de sujets que la Ville devra trier en deux catégories : sujets à aborder en plénières

et sujets à traiter en atelier. Ils veulent toutefois recevoir l'ordre du jour et les documents préparatoires au moins une semaine avant la réunion de travail pour préparer au mieux la réunion.

Les participants font remarquer qu'il faudrait trouver une solution pour que les conseillers ayant une expertise poussée sur une thématique puisse participer à l'atelier correspondant et n'en soit pas empêché par la limite de personnes par ateliers.

La plupart des conseillers se sont mis d'accord sur la nécessité d'avoir un outil pour faciliter la préparation des réunions, notamment pour faire remonter les informations et partager des documents. En revanche, l'utilisation des outils doit rester limitée pour n'exclure aucun conseiller.

ATELIER 2 : CHLOROVILLE, VOTRE AVIS SUR LE MAGAZINE

La formule actuelle du Chloroville est globalement très appréciée. Certains axes d'amélioration sont tout de même évoqués.

Une partie des conseillers souhaite que Chloroville soit plus participatif. Cette participation pourrait prendre plusieurs formes : concours photo, article participatif, nombre de témoignages accru.

Les participants font remarquer que la lisibilité de l'agenda est à retravailler : la police est trop petite et il est compliqué d'identifier les événements majeurs. Certains conseillers souhaiteraient également qu'un code couleur plus marqué soit utilisé pour identifier les rubriques du magazine.

L'ensemble des remarques recueillies viendra alimenter le prochain cahier des charges du magazine actuellement en cours d'élaboration.

ATELIER 3 : OFFRE COMMERCIALE DANS LE QUARTIER

Cet atelier a pour but d'échanger avec les conseillers autour des différentes contraintes qui pèsent sur la Ville concernant les installations commerciales et d'identifier certains axes d'amélioration de l'offre commerciale.

Certains éléments limitent le développement commercial. Les refus récurrents des copropriétés concernant l'installation de commerces alimentaires et la raréfaction de certains métiers qui n'attirent plus (poissonnier, boucher ...) influent sur les installations commerciales.

Les participants constatent qu'un certain nombre de locaux sont actuellement vacants. La Ville cherche actuellement des repreneurs pour ces locaux.

Suite à cette présentation factuelle, les conseillers ont fait part de leurs demandes

Ils demandent que la communication soit renforcée autour des ouvertures/fermetures de commerces, de sorte à ce que des porteurs de projet soient au fait de la disponibilité des locaux. Au-delà de l'aspect purement commercial, les conseillers déplorent l'absence d'une structure commerciale ou d'un lieu capable de maintenir le lien social dans le quartier. Ils souhaitent qu'une offre commerciale éphémère puisse être étudiée, en particulier sur la place Tony De Graaf. L'idée d'une guinguette éphémère périodique a été évoquée.

REVUE D'ACTUALITÉ

RÉNOVATION PARC DES MONTALETTS

Cette rénovation a été réfléchi en Conseil de quartier et à été proposé dans le cadre du budget participatif 2020. Plébiscité par les habitants lors du vote, ce projet s'est classé en 6ème position et a été concrétisé par la Ville dans le cadre de ce dispositif. La rénovation du parc des Montalets s'est achevée début 2022.

Le nouvel aménagement a notamment permis la sécurisation de l'espace de jeux des tout-petits, la réorganisation des espaces de jeux et de détente du parc, la pose d'une table d'échecs et une réfection globale du parc. Seul, le terrain de pétanque n'a pas pu être réalisé car le terrain est trop en déclivité pour permettre cet aménagement.

RD7

A la demande des habitants, la Ville a obtenu du Département des Hauts-de-Seine la création d'une traversée piétonne sur la RD7, à l'angle de la rue du Martin-Pêcheur, pour sécuriser la circulation des piétons. Toujours dans l'optique de sécurisation, des feux tricolores ont été installés pour ralentir les automobilistes. Un terre-plein central a été créé pour empêcher les véhicules venant des voies perpendiculaires à la RD7 de couper la voie pour se diriger vers Sèvres.

PLACE DU MARÉCHAL LECLERC

Les travaux de la place du Maréchal Leclerc touchent à leur terme. La fin des travaux est prévue en mars. L'avenue du château a récemment rouvert. Ce réaménagement permettra de fluidifier et sécuriser la circulation, d'augmenter les capacités de stationnement, de réduire les ilots de chaleur et d'améliorer la perspective depuis l'avenue du château.

Il est rappelé que ce projet a été présenté et concerté avec le précédent Conseil de quartier.

Meudon, le 12 février 2022